



Bureau communautaire

Procès-verbal des délibérations du mercredi 29 juin 2022 à 8h

Siège de la CC Moselle et Madon

Étaient présent(e)s : Laurent **DIEZ** _ Jean-Luc **FONTAINE** _ Dominique **GOEPFER** _ Gilles **JEANSON** _ Daniel **LAGRANGE** _ Sandrine **LAMBERT** _ Filipe **PINHO** _ Patrick **POTTS** _ Dominique **RAVEY** _ Richard **RENAUDIN** _ Marie-Laure **SIEGEL** _ Benoît **SKLEPEK** _ Hervé **TILLARD** _ Thierry **WEYER**

Étaient excusé(e)s : Claude **COLIN** _ Pascal **SCHNEIDER**

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	23 juin 2022
<u>Date d'affichage</u> :	4 juillet 2022
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	16
<u>Nombre de présents</u> :	14
<u>Nombre de votants</u> :	14
<u>Secrétaire de séance</u> :	Thierry WEYER

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 8 juin 2022

3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2022_ 111	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – juin 2022
2022_ 112	Transports	Aide à l'acquisition de vélos – attribution de subventions
2022_ 113	Finances	Demande de subventions – Travaux mise aux normes et aménagement crèche Chali'chatons
2022_ 114	Finances	Programmation culturelle - Demande de subvention
2022_ 115	Domaine et patrimoine	Cellule commerciale l'Estacade à Messein – Exonération partielle de loyer
2022_ 116	Commande publique	Remplacement des menuiseries extérieures de la Maison de l'enfant à Neuves-Maisons – Lancement de la consultation
2022_ 117	Domaine et patrimoine	Acquisition de coffrets électriques mutualisés – annulation de la délibération du 15 décembre 2021

1. Désignation d'un secrétaire de séance

A l'unanimité, Thierry WEYER a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 8 juin 2022

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

3. Délibérations

DÉLIBÉRATION N° 2022_111

Rapporteur :
Laurent DIEZ - conseiller délégué chargé de l'habitat et du logement

Objet :
Habitat - attribution des aides – juin 2022

Le bureau a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides liées à la politique de l'habitat :

- aide rénovation thermique

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution des aides validées par la commission habitat lors de sa séance du 13 juin 2022.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **attribue** les aides conformément au tableau ci-après :

N° dossier	Ressources	NOM Prénom	Nature des travaux	Précisions sur les travaux	Entreprise chargée des travaux	Eligible au FART	Gain énergétique estimé (%)	Montant des devis (€ HT)	Montant travaux subventionnables	Date réservation de prime	Montant de la prime proposée (€)
		Adresse						Montant des devis(€ TTC)			
2022-RT-06	TM	MAGHRAOUI Sauria	Menuiseries + radiateurs à inertie	OPAH CCMM	menuiseries : CONCEPT PVC	oui	38%	11 726,00 €	11 726,00 €	13/06/2022	2 000,00 €
		54230 NEUVES MAISONS			radiateurs : DEK						
		29 rue Général Thiry			CHAUFFAGE						

DÉLIBÉRATION N° 2022_112

Rapporteur :

Sandrine LAMBERT - Vice-présidente chargée des mobilités actives

Objet :

Aide à l'acquisition de vélos – attribution de subventions

Par délibération du conseil communautaire réuni le 20 janvier 2022, le bureau communautaire a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides à l'acquisition de vélos et accessoires et aides à la révision de vélos.

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution de ces aides après l'avis consultatif de la commission dédiée réunie lors de sa séance du 1^{er} juin 2022.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **attribue** les aides conformément au tableau joint en annexe.

N°	Date	Nom	Prénom	Commune	Vélo					Sous-Total Accessoires		Avis commission	Décision du bureau
					Montant	Montant aide	Montant	Montant aide	Montant	Montant	Montant		
46	08/04/2022	FRAMONT-TERRASSE	Lucie	NEUVES MAISONS	858,90 €	200,00 €		0,00 €				Favorable	200,00 €
47	10/04/2022	JUNCKER	France	RICHARDMENIL	1 299,00 €	200,00 €		0,00 €	105,00 €			Favorable hors achat accessoires (non en lien avec la sécurité)	200,00 €
48	10/04/2022	CAILLET	Sébastien	XEUILLEY	2 099,00 €	200,00 €		0,00 €				Favorable	200,00 €
49	11/04/2022	MENTREL	Michèle	MEREVILLE	799,00 €	199,75 €		0,00 €				Favorable	199,75 €
50	11/04/2022	HALLIT	Patrick	BAINVILLE SUR MADON		0,00 €		0,00 €	59,99 €			Favorable	30,00 €
51	11/04/2022	CHARBONNEL	Sylvette	MARON	3 637,30 €	200,00 €		0,00 €				Favorable	200,00 €
52	12/04/2022	BEGIN	Jean-Claude	CHAVIGNY		0,00 €	171,60 €	50,00 €				Favorable	50,00 €
53	12/04/2022	HENRY	Sébastien	BAINVILLE SUR MADON	3 700,00 €	200,00 €		0,00 €				Favorable	200,00 €
54	13/04/2022	VRIGNAUD	Audrey	MESSEN	329,00 €	82,25 €	163,70 €	50,00 €	74,00 €			Favorable hors achat accessoires (non en lien avec la sécurité)	132,25 €
55	14/04/2022	ROUSSEL	Daniel	CHAVIGNY	1 349,00 €	200,00 €		0,00 €				Favorable	200,00 €
56	15/04/2022	BRIDARD	Maryline	THELOD	549,90 €	137,48 €		0,00 €				Défavorable	0,00 €
57	15/04/2022	VIARD	Joël	PONT SAINT VINCENT	1 299,00 €	200,00 €		0,00 €	24,00 €			Favorable hors achat accessoires (non en lien avec la sécurité)	200,00 €
58	15/04/2022	SANCHEZ	Evelyne	PONT SAINT VINCENT	1 599,99 €	200,00 €		0,00 €	29,99 €	5,99 €		Favorable hors achat accessoires (non en lien avec la sécurité)	200,00 €
59	15/04/2022	WEIGERDING	Corinne	MESSEN	599,00 €	149,75 €		0,00 €	72,00 €			Favorable achat casque uniquement (reste non en lien avec la sécurité)	159,75 €
60	16/04/2022	BILLARD	Emmanuelle	CHAVIGNY	459,00 €	114,75 €		0,00 €				Favorable	114,75 €
61	20/04/2022	RENAUDEAU	Antinéo	MARON	289,99 €	72,50 €		0,00 €				Favorable	72,50 €
62	22/04/2022	COURTY	Pascale	NEUVES MAISONS	259,00 €	64,75 €		0,00 €	6,00 €	25,00 €		Favorable	80,25 €
63	23/04/2022	JACQUOT	Annick	MAIZIERES	2 438,40 €	200,00 €		0,00 €	111,50 €			Favorable achat casque uniquement (reste non en lien avec la sécurité)	234,50 €
64	24/04/2022	LEMORE	Marina	CHAVIGNY	999,99 €	200,00 €		0,00 €				Favorable	200,00 €
65	25/04/2022	BESOZZI	Anaick	PONT SAINT VINCENT	2 499,00 €	200,00 €		0,00 €				Favorable	200,00 €
66	25/04/2022	CLEMENT	Fabien	RICHARDMENIL	2 454,00 €	200,00 €		0,00 €				Favorable	200,00 €
67	25/04/2022	SCHUDDINCK	Olivier	RICHARDMENIL	2 799,00 €	200,00 €		0,00 €	51,00 €			Favorable achat surpantalon uniquement (reste non en lien avec la sécurité)	207,50 €
68	25/04/2022	MARCHAND	Benoît	PONT SAINT VINCENT	899,99 €	200,00 €		0,00 €	11,99 €			Favorable	206,00 €
69	27/04/2022	SIMONIN	Joel	PULLIGNY	749,00 €	187,25 €		0,00 €	35,00 €			Favorable	204,75 €
70	27/04/2022	PAYMAL	Bruno	FROLOIS	1 299,00 €	200,00 €		0,00 €				Favorable	200,00 €
71	27/04/2022	LARABI	Sarah	XEUILLEY	219,00 €	54,75 €		0,00 €				Favorable	54,75 €
72	28/04/2022	L'HUILLIER	Francoise	THELOD	1 538,90 €	200,00 €		0,00 €				Favorable	200,00 €
73	01/05/2022	RAMBEAUX	Christophe	PONT SAINT VINCENT	199,99 €	50,00 €	64,80 €	32,40 €				Favorable	82,40 €
74	02/05/2022	MOINE	Quentin	RICHARDMENIL	4 843,39 €	200,00 €		0,00 €	98,90 €	20,91 €	29,95 €	Favorable Prise en charge du lit éclairage 22 € + veste pluie 25 € + surpantalon pluie 20 €	233,50 €
75	02/05/2022	HENRY	Christine	RICHARDMENIL	3 299,00 €	200,00 €		0,00 €				Favorable	200,00 €
76	03/05/2022	LANOUE	Alain	SEXY AUX FORGES	899,99 €	200,00 €		0,00 €	31,49 €			Favorable	215,75 €
77	02/05/2022	HARMAND	Pascal	NEUVES MAISONS	1 199,00 €	200,00 €		0,00 €				Favorable	200,00 €
78	03/05/2022	CARTON	Michel	HOUEMONT	559,00 €	139,75 €		0,00 €				Favorable	139,75 €
79	04/05/2022	DIDIER	Marie Josée	FROLOIS	799,00 €	199,75 €		0,00 €				Favorable	199,75 €
80	05/05/2022	BESOZZI	Mathias	NEUVES MAISONS	2 499,00 €	200,00 €		0,00 €				Favorable	200,00 €
81	06/05/2022	SIMON	Isabelle	NEUVES MAISONS		0,00 €		0,00 €	30,44 €			Défavorable	0,00 €
82	08/05/2022	HENRY	Jérôme	MESSEN	419,00 €	104,75 €		0,00 €	90,00 €			Favorable achat casque uniquement (reste non en lien avec la sécurité)	117,25 €
83	09/05/2022	MARCOT	Thierry	NEUVES MAISONS	3 638,00 €	200,00 €		0,00 €				Favorable	200,00 €
84	10/05/2022	PILOIS	Laurent	MEREVILLE	658,90 €	164,73 €		0,00 €				Favorable	164,73 €
85	11/05/2022	DANELON	Aldo	MESSEN	1 999,00 €	200,00 €		0,00 €				Favorable	200,00 €
86	12/05/2022	DESERT	Dominique	MARON	1 127,39 €	200,00 €		0,00 €	56,97 €			Favorable achat Rétroviseur (reste non en lien avec la sécurité)	207,50 €
87	14/05/2022	YUNG	Marie-Aline	CHAVIGNY	1 999,99 €	200,00 €		0,00 €	93,57 €			Favorable achat casque uniquement (reste non en lien avec la sécurité)	213,50 €
88	16/05/2022	LEROY	Sylvie	THELOD	1 634,00 €	200,00 €		0,00 €				Favorable	200,00 €
89	16/05/2022	SAINTE MARESVI	Camille	CHAVIGNY	599,90 €	149,98 €		0,00 €				Favorable	149,98 €
90	17/05/2022	MAURICE	Jordan	MAIZIERES	3 540,90 €	200,00 €		0,00 €				Favorable	200,00 €
91	18/05/2022	CARNET	Régis	VITERNE	639,99 €	160,00 €		0,00 €	29,00 €	49,98 €		Favorable achat casque uniquement (reste non en lien avec la sécurité)	177,49 €
92	17/05/2022	GRIGNARD	Daniel	MEREVILLE	2 799,00 €	200,00 €		0,00 €	35,00 €			Favorable	217,50 €
93	18/05/2022	MOILLE	Julie	NEUVES MAISONS	220,00 €	55,00 €		0,00 €	5,50 €			Favorable hors achat accessoires (non en lien avec la sécurité)	55,00 €
94	20/05/2022	OZGURCAN	Sefa	CHAVIGNY	749,00 €	187,25 €		0,00 €	51,00 €			Favorable achat casque et rétroviseur (reste non en lien avec la sécurité)	210,25 €

DÉLIBÉRATION N° 2022_113

Rapporteurs :

Marie-Laure SIEGEL - Vice-présidente chargée de l'enfance, de la jeunesse et des sports
Patrick POTTS - Vice-président chargé des bâtiments et travaux

Objet :

Demande de subventions – Travaux mise aux normes et aménagement crèche Chali'chatons

La crèche Chali'chatons, créée en 2008 et sous compétence intercommunale depuis le 1er septembre 2019, nécessite aujourd'hui une mise en conformité afin de répondre aux normes de sécurité, au code du travail et à l'amélioration de l'accueil des enfants.

- Création d'un espace de pause et de réunion pour les professionnels
- Espace de stockage des produits
- Aération des locaux
- Amélioration de l'acoustique
- Reprise des extérieurs de la crèche

L'opération globale d'un montant estimé à 190 000 € HT sera programmée sur plusieurs années, la première phase débutant en 2022 avec les travaux d'aménagement à minima d'un espace pause pour les professionnels pour un montant de 13 000 € HT.

Le bureau est appelé à autoriser le président à solliciter toutes subventions auprès de ses partenaires, notamment la caisse d'allocations familiales de Meurthe et Moselle pour un montant de 100 000 €, pour la réalisation de l'opération.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** la réalisation des travaux de mise en conformité de la crèche Chali'chatons,
- **sollicite** toute subvention auprès de ses partenaires, dont la Caisse d'Allocation Familiale de Meurthe et Moselle, pour cofinancer l'opération.

DÉLIBÉRATION N° 2022_114

Rapporteur :
Richard RENAUDIN - Vice-président chargé de la culture

Objet :
Programmation culturelle - Demande de subvention

La communauté de communes développe une programmation culturelle et des actions culturelles à la Filoche, dans le réseau de médiathèques, dans les villages, au sein des structures du territoire. Cette politique culturelle ambitionne de réduire les inégalités en facilitant l'accès pour tous à toutes les formes de culture. Cette programmation variée est multi partenariale (partenaires de l'éducation populaire, éducation nationale, artistes locaux, associations sportives et socio culturelles, structures travaillant avec les publics fragiles...).

3 cycles thématiques composent la programmation 2022, ce qui représente environ 120 actions proposées au tout public et aux publics cibles, avec des expositions, rencontres d'auteurs, spectacles, jeux, projections cinéma, concerts... Ils sont décomposés durant 3 temps :

- ✓ cycle MACHINS-MACHINES (février/avril) : la question de la robotique est traitée, notre lien avec les machines, les questions éthiques liées à l'intelligence artificielle, les machines dans notre quotidien, dans la création artistique...
- ✓ cycle EAU (mai/juillet) : on parle de cette ressource avec laquelle le territoire Moselle et Madon a un lien fort. Le Cycle de l'eau avec une approche écologique et technique sur la question. Il s'agit aussi de mettre en valeur la géographie du territoire, les espaces naturels sensibles tout comme les infrastructures et établissement sportif qui lui sont dédiées.
- ✓ cycle TRANSMISSION (septembre/décembre) : les questions de transmission des valeurs, des souvenirs et de l'histoire familiale seront abordées avec ce cycle « un air de famille »...

Ces projets sont financés sur fonds propres de la CCMM et par la mobilisation de partenaires.

Pour permettre la réalisation de ces projets, une demande de 8 000€ est sollicitée auprès du département de Meurthe et Moselle dans le cadre du dispositif CTS – Pays Terres de Lorraine 2022 pour ces 3 projets d'un montant total de 28 500€.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **sollicite** une subvention d'un montant total de 8 000€ auprès du conseil départemental de Meurthe et Moselle pour les projets suivants :

- ✓ Projet 1 : Cycle thématique MACHINS-MACHINES
- ✓ Projet 2 : Cycle thématique EAU
- ✓ Projet 3 : Cycle thématique TRANSMISSION

DÉLIBÉRATION N° 2022_115

Rapporteur :

Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique

Objet :

Cellule commerciale l'Estacade à Messein – Exonération partielle de loyer

La société STC Services (agence commerciale O²) est locataire d'une cellule commerciale à Messein depuis octobre 2021.

Suite à une demande de raccordement à la fibre optique, il a été découvert que le fourreau télécom était bétonné au niveau du bâtiment, sans doute depuis l'origine.

De plus, la structure intérieure métallique du local ne permet pas de capter un réseau téléphonique avec un téléphone portable.

Des travaux ont été engagés et le raccordement à la fibre optique a été établi.

Toutefois l'entreprise n'a pu bénéficier ni d'Internet ni du réseau téléphonique fixe depuis son arrivée jusque mai 2022. Cette situation a perturbé l'activité de l'entreprise intervenant dans les services à la personne.

Aussi il est proposé de faire bénéficier l'entreprise d'une indemnité sous la forme d'une exonération sur le prochain loyer à hauteur de 500 € HT.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** l'exonération de 500 € HT sur le prochain loyer de la société STC Services en compensation des difficultés de raccordement à la fibre optique et au réseau téléphonique fixe de son local à Messein.

DÉLIBÉRATION N° 2022_116

Rapporteur :

Patrick POTTS - Vice-président chargé des bâtiments et travaux

Objet :

Remplacement des menuiseries extérieures de la Maison de l'enfant à Neuves-Maisons – Lancement de la consultation

Des travaux de remplacement des menuiseries extérieures en bois de la Maison de l'enfant à Neuves-Maisons doivent être engagés prochainement.

La durée des travaux est fixée à 2 mois et ils devront être terminés pour le 16 décembre 2022 au plus tard.

2 options alternatives sont prévues : la motorisation des volets roulants et la motorisation solaire des volets roulants. Cette dernière prestation permettra d'éviter une intervention sur le réseau électrique du bâtiment.

Le montant estimatif des travaux est fixé à 130 000 € HT.

Il est proposé d'autoriser le président à signer les marchés suite à la consultation.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **autorise** le président à signer le marché des travaux de remplacement des menuiseries extérieures de la Maison de l'enfant à Neuves-Maisons pour un montant estimatif de 130 000 € HT.

DÉLIBÉRATION N° 2022_117

Rapporteur :
Thierry WEYER - Vice-président chargé des espaces naturels, agriculture et alimentation

Objet :
Acquisition de coffrets électriques mutualisés – annulation de la délibération du 15 décembre 2021

La communauté de communes Moselle et Madon, en partenariat avec les communes du territoire, organise des marchés de producteurs locaux « tournants » chaque mois depuis octobre 2020.

Cette initiative répond à plusieurs objectifs comme le renforcement des circuits courts et la réduction de la production de déchets, que la CCMM s'est fixés au travers de son Plan Climat Air Energie Territoire ou de son Plan local de Prévention des Déchets Ménagers.

Au lancement des premiers marchés en octobre 2020, la CCMM a dû acheter en urgence des coffrets électriques permettant les branchements extérieurs sécurisés des exposants. Il a été convenu que ce matériel, d'un coût de 3 780 € TTC non subventionné, serait mutualisé entre la CCMM et les communes qui l'emprunteraient régulièrement y compris pour d'autres événements que les marchés, et que la dépense serait partagée. Par délibération du 15 décembre 2021, le bureau a validé ce montage. Cependant sa mise en œuvre apparaît trop complexe sur le plan administratif et comptable. Le bureau est donc invité à annuler sa délibération et à confirmer que l'acquisition de ce matériel est intégralement pris en charge par la CCMM.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **rapporte** sa délibération n°2021-214 du 15 décembre 2021,
- **confirme** que l'acquisition des coffrets électriques est prise en charge intégralement par la CCMM,
- **autorise** le président à rembourser les communes qui ont déjà mandaté leur participation.

Le secrétaire,

Thierry WEYER



Le président,

Filipe PINHO

Délibérations

N°	Domaine	Objet
2022_ 111	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – juin 2022
2022_ 112	Transports	Aide à l'acquisition de vélos – attribution de subventions
2022_ 113	Finances	Demande de subventions – Travaux mise aux normes et aménagement crèche Chali'chatons
2022_ 114	Finances	Programmation culturelle - Demande de subvention
2022_ 115	Domaine et patrimoine	Cellule commerciale l'Estacade à Messein – Exonération partielle de loyer
2022_ 116	Commande publique	Remplacement des menuiseries extérieures de la Maison de l'enfant à Neuves-Maisons – Lancement de la consultation
2022_ 117	Domaine et patrimoine	Acquisition de coffrets électriques mutualisés – annulation de la délibération du 15 décembre 2021

Signatures

Claude COLIN	Excusé	Patrick POTTS	
Laurent DIEZ		Dominique RAVEY	
Jean-Luc FONTAINE		Richard RENAUDIN	
Dominique GOEPFER		Pascal SCHNEIDER	Excusé
Gilles JEANSON		Marie-Laure SIEGEL	
Daniel LAGRANGE		Benoit SKLEPEK	
Sandrine LAMBERT		Hervé TILLARD	
Filipe PINHO		Thierry WEYER	

